

Le Mot du Maire

L'année 2011 se termine, hélas avec des difficultés et beaucoup d'incertitudes sur l'avenir. Une dérive financière, lourde de conséquences, qui a pris corps aux Etats-Unis, a fait plonger ce pays mais aussi l'Europe dans une crise financière et économique d'autant plus forte que des décennies d'insouciance pour ne pas dire d'irresponsabilités face à la flambée des déficits de bon nombre de pays dont la France, les rend fragiles, vulnérables, avec bien peu de marge de manœuvre pour corriger l'orientation. Mes premiers vœux seront de souhaiter "enfin" la cohésion et la solidarité des pays concernés face aux prédateurs, la lucidité et le courage des chefs d'États pour trouver rapidement les solutions qui nous remettront sur le chemin de l'équilibre financier, de la croissance, de l'amélioration de la situation de l'emploi, de la confiance retrouvée.

Pour la Commune, les emprunts en cours ne posent pas de problème : nous n'avons pas d'emprunts à risque et aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis le début du mandat. Nous avons pour le moment réalisé les investissements et travaux uniquement sur autofinancement et subventions.

Une fin d'année, c'est la période du bilan : une seconde phase de travaux d'assainissement a été réalisée par Artois Comm pour arriver au niveau de la rue Oscar Bréhon. Hélas, d'après les dernières informations, nous en resteront là pour un an... probablement deux ; les difficultés financières se répercutent en priorité sur les investissements.

La rue de la Tombe Williot a été aménagée, renforcée et goudronnée en totalité.

L'élaboration du PLU est en cours, mais les nouvelles règles imposées par le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) veulent corriger, de notre avis, avec excès quelques erreurs du passé (gaspillage de terres cultivables, constructions éloignées des réseaux...), il faut trouver le bon équilibre, ce à quoi nous nous employons.

Le projet MARPA évolue normalement avec les partenaires concernés et par la constitution des dossiers de partenariat.

L'accord pour la restauration d'une seconde verrière classée de notre église a été obtenu avec une prise en charge à 75 % par l'État ; elle a été déposée récemment et devrait normalement réintégrer son emplacement pour l'été.

Une réforme de la gestion du restaurant scolaire est en cours : dès le début d'année 2012, les bons vieux tickets disparaîtront au profit d'un traitement informatisé avec un paiement à posteriori sur facture. Ce paiement se fera par chèque ou espèces directement à la trésorerie ou sur le site internet de la commune. La dématérialisation est en marche, le progrès qui permet au personnel d'être soulagé de charges annexes pour mieux se consacrer à ses missions essentielles est bon à prendre. Une assistance technique sera également mise en place pour faciliter l'application de la réglementation et des nouvelles consignes, là aussi avec le souci de rassurer et soulager le personnel du restaurant scolaire.

Voilà un résumé très succinct de quelques actions plus spécifiques de l'activité de votre Conseil Municipal en 2011, mais bien évidemment, tout ceci est développé dans les 4 bulletins distribués en cours d'année et le sera également lors de la présentation des vœux le 15 janvier.

Quelques chiffres intéressants pour montrer la vitalité de notre commune : nous avons enregistré 31 naissances cette année et 17 permis de construire pour maisons à usage d'habitation. Certes, la perspective d'un PLU plus restrictif a précipité la vente de terrains, mais le souhait et la demande pour venir construire à Locon sont bien réels et les futurs propriétaires l'affirment bien volontiers.

Je vous souhaite une bonne fin d'année 2011, un beau Noël dans l'esprit de paix, de solidarité et de partage auquel nous invite cet événement majeur pour les chrétiens et cette fête merveilleuse et magique pour tous. Je vous souhaite un bon début d'année 2012, avec mes vœux et ceux du Conseil, les meilleurs et les plus sincères de bonne santé, bonheur et réussite, en espérant une embellie du contexte général et le retour de la confiance en un avenir plus lisible en 2012.

Le dimanche 15 janvier à 10h30 en la salle des fêtes, le Conseil Municipal et moi-même serions heureux de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux.



Francis CARON

